



Châtelleraut, le 9 novembre 2018

**MISE EN CONCURRENCE RESTREINTE
POUR LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES
DE L'ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE VIENNE ET DEUX SEVRES
POUR LES SITES DE CHATELLERAULT ET/OU NIORT**

Conformément :

A l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance N° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

Et au règlement du FSE.

L'Ecole de la 2^e Chance Vienne et Deux Sèvres organise une mise en concurrence pour les prestations pédagogiques mises en œuvre au profit de ses stagiaires.

L'Ecole de la 2^e Chance Vienne & Deux-Sèvres

L'E2C a pour objectif de permettre aux jeunes, sans diplôme ni qualification, en rupture avec le système scolaire et/ou l'emploi depuis plus d'un an, de réenclencher un parcours éducatif d'acquisition de compétences, les conduisant à une insertion sociale et professionnelle.

Elle accueille 90 stagiaires par an à Châtellerault et 120 stagiaires par an à Niort.

En 2019, les deux sites seront organisés en promotions (auparavant, le site de Châtellerault fonctionnait en entrées et sorties permanentes).

L'E2C est un dispositif de formation alternée innovant à destination des jeunes de 16 à 35 ans. Elle est cofinancée par la Région, le FSE, le CD79, Grand-Châtellerault, la CAN, l'Etat et les entreprises.

Pédagogie – Approche Par Compétences

L'un des concepts fondamentaux de notre pédagogie porte sur la stimulation de la capacité à apprendre. Les jeunes sont mis en situation de découverte et d'expérimentation lors des divers projets pédagogiques. Le but est de développer leurs compétences personnelles et sociales, indispensables à une intégration réussie, à la mise en évidence de leurs potentiels, à la reprise de la confiance en soi et de l'estime de soi.

Depuis 2018, les E2C sont dans une démarche d'Approche Par Compétences (APC) : **voir référentiel de compétences en annexe.**

« L'Approche Par Compétences dans les Ecoles de la 2^e Chances s'appuie sur l'apprentissage par l'activité, la mise en évidence systématique des acquis développés tout au long du parcours, la valorisation des réalisations et des compétences démontrées. L'Approche par compétences se veut centrée sur « l'expérience » des stagiaires. Elle inclut tant les expériences antérieures au parcours E2C que celles propres au parcours E2C dans le cadre des stages ou des activités pédagogiques proposés dans les E2C. »

Objet de la concurrence

Les contenus de formation dispensés par l'équipe permanente recouvrent essentiellement les champs suivants :

- travail sur le projet professionnel,
- connaissance du monde de l'entreprise,
- remise à niveau français, mathématiques
- bureautique.

En complément, les prestations recherchées visent à développer l'autonomie, les capacités d'expression, de communication et de mobilité des stagiaires, en proposant des situations pédagogiques propres à mettre en évidence le potentiel des stagiaires.

Prestations attendues

Les prestations proposées appartiennent de préférence aux champs suivants :

- Expression / Communication - orales et écrites
- Savoirs de base
- Développement de la culture numérique
- Socialisation / Citoyenneté
- Activité sportive
- Développement culturel et personnel
- Ateliers Vie sociale et Pratique
- ...

Les prestations proposées devront impérativement établir un lien avec un ou plusieurs domaine(s) qui composent le référentiel de compétences des E2C que vous trouverez en annexe.

Les prestations proposées se dérouleront du lundi au vendredi et suivront les créneaux horaires des deux sites. Le jeudi matin est à éviter, les stagiaires étant en démarche libre.

Modalités de conventionnement

Le prestataire retenu signera, en amont de l'action, une convention de partenariat avec l'E2C Vienne & Deux Sèvres. Cette convention précisera notamment les modalités de collaboration, la durée du partenariat mais aussi les modalités de règlement des factures.

Diffusion - Communication

- par attribution directe aux prestataires ayant déjà travaillé avec l'E2C
- par diffusion via l'AROFÉ et le site de l'E2C www.e2c-86-79.fr
- auprès des services des collectivités partenaires.

Confidentialité des données personnelles

Dans toutes ses démarches, le porteur s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel en vigueur, en veillant notamment à l'information et à l'exercice des droits des personnes concernées

Dépôt des dossiers et demande de renseignements

Pour pouvoir être instruits et évalués, **les dossiers devront être déposés complets**, avant le :

07 décembre 2018, date butoir.

Uniquement par voie électronique : contact@e2c-86-79.fr

En indiquant dans l'objet du mail : mise en concurrence 2019 suivi de « Châtellerault » ou « Niort » ou « Tous sites » en fonction du (des) lieu(x) d'intervention proposé(s)

Site web : www.e2c-86-79.fr

Pour toute demande de renseignements sur la présente mise en concurrence :

Contacts :

Site de Châtelleraut : Adélaïde Mérieau, Assistante de coordination : amerieau@e2c-86-79.fr

Site de Niort : Christophe Ingrand, Responsable de site : cingrand@e2c-86-79.fr

Commission de sélection

Elle sera composée à minima du trésorier, du directeur, des responsables de site de Châtelleraut et Niort.

D'autres personnes en charge de la coordination pourront s'y adjoindre.

Indicateurs de choix –

- **Prestations proposées : note sur 50 (dont 20 points accordés à la correspondance avec le référentiel des compétences de l'E2C)**
- **Maîtrise des obligations spécifiques : note sur 20**
 - o Formation professionnelle
 - o Evaluation orale et écrite individuelle et/ou collective
 - o Correspondance avec le référentiel E2C
 - o CV des intervenants
- **Coût : devis détaillé : note sur 20**
- **Engagement dans le Développement Durable : note sur 10**

Les documents transmis dans le cadre de la mise en concurrence sont sous soumis à la plus stricte confidentialité et ne sont utilisés que pour la bonne marche du processus de sélection.



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES E2C

JANVIER 2018

DOMAINE 1 : COMMUNIQUER (à l'oral et à l'écrit)

- 1a. Traiter des informations orales ou écrites
- 1b. Transmettre des informations à l'oral et à l'écrit
- 1c. Échanger oralement avec autrui
- 1d. Échanger par écrit avec autrui
- 1e. Argumenter un point de vue personnel

DOMAINE 2 : MOBILISER LES RÈGLES DE CALCUL ET LE RAISONNEMENT EN MATHÉMATIQUES

- 2a. Utiliser les nombres dans la vie quotidienne et professionnelle
- 2b. Utiliser les outils mathématiques dans les situations de vie quotidienne et professionnelle
- 2c. Utiliser les notions de grandeurs et de mesures dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle
- 2d. Se repérer dans l'espace et le temps

DOMAINE 3 : UTILISER LES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

- 3a. Se repérer dans l'univers numérique
- 3b. Utiliser les fonctionnalités des outils numériques pour communiquer
- 3c. Utiliser le numérique dans ses pratiques de la vie courante
- 3d. Gérer son identité numérique
- 3e. Adopter une ligne de conduite dans la société numérique

DOMAINE 4 : AGIR DANS LE CADRE D'UN COLLECTIF (équipe, groupe de stagiaires, association, groupe projet...)

- 4a. Identifier les règles du collectif
- 4b. Adapter son comportement au cadre collectif
- 4c. Apporter sa contribution au collectif

DOMAINE 5 : PRÉPARER SON AVENIR PROFESSIONNEL

- 5a. Formuler des objectifs personnels et/ou professionnels
- 5b. Mettre en œuvre ses objectifs en fonction de ses priorités
- 5c. Adapter ses objectifs en fonction de ses opportunités et contraintes

DOMAINE 6 : APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE

- 6a. Identifier ses acquis (connaissances, manières d'apprendre et de faire, habiletés...)
- 6b. Entretenir ses acquis
- 6c. Utiliser ses relations pour évoluer professionnellement et/ou socialement

DOMAINE 7 : AGIR DANS SON ENVIRONNEMENT ET AU TRAVAIL

- 7a. Repérer les règles en vigueur dans son environnement
- 7b. Agir en toute sécurité, pour soi-même et pour les autres
- 7c. Appliquer les gestes de premier secours
- 7d. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie

DOMAINE 8 : S'OUVRIR À LA VIE CULTURELLE, SOCIALE ET CITOYENNE

- 8a. Pratiquer une activité physique ou sportive
- 8b. Participer à des activités culturelles
- 8c. Participer à la vie sociale et citoyenne

DOMAINE 9 : COMMUNIQUER (à l'oral et à l'écrit) EN LANGUE ÉTRANGÈRE (optionnel)

- 9a. Traiter des informations orales ou écrites
- 9b. Transmettre des informations à l'oral et à l'écrit
- 9c. Échanger oralement avec autrui
- 9d. Échanger par écrit avec autrui
- 9e. Argumenter un point de vue personnel